



RhôneAlpes Région

ESS et Développement territorial

Compte-rendu de réunion

Date : mardi 21 juin 2011

Lieu : Mairie de Saillans, Salle de réunion

Thème : ESS et développement territorial sur la zone d'emploi Crest-Die

Présence :

- Emilie Billard, CCVD
- Sylvie Boyer, CCVD
- Alain Cantarutti, Espace Socio et Culturel du Diois
- Isabelle Cauliez, SCOP Quint'essence
- Luc Cevat, association Unir et Relier
- Marie-françoise Chauveau, ESEAC
- Danièle Demoustier, ESEAC
- Bastien Ghys, ESEAC
- Pierre Joanin, Alternatif'Elec
- Philippe Méjean, Biovallée
- Isabelle Millet, association AIDER
- Véronique Schlotter, CCVD
- Claude Veyret, Conseil local de Développement du Diois

Ordre du jour :

- Présentation de l'ESEAC et de la démarche de la recherche-action
- Présentation des résultats des travaux de l'ESEAC sur la zone d'emploi Crest-Die (cf powerpoint)
 - Les caractéristiques territoriales déterminantes pour le développement de l'ESS
 - La nature et la place de l'ESS sur ce territoire
- Discussion et échanges sur ces résultats
- Réflexion collective : « quelle place pour l'ESS dans le développement local de la zone d'emploi Crest-Die ? »

Les principaux points de discussion

- *L'origine de la recherche-action de l'ESEAC*

La recherche-action de l'ESEAC est la continuité d'une étude menée sur la place de l'Economie Sociale et Solidaire dans le développement de quatre zones d'emploi (les 2 villes de Grenoble et Valence, et les deux vallées de l'Arve et de la Drôme).

L'étude a ensuite avancé sur la thématique des « innovations organisationnelles dans le champ de l'ESS », et cette recherche-action a alors pris pour point de départ le postulat selon lequel **l'émiettement associatif pouvait freiner la diffusion des innovations et en limiter les externalités sur le développement local, et que la mutualisation pouvait être une réponse à ce besoin de structuration du secteur de l'ESS**. Elle s'est concentrée sur deux secteurs d'activités de l'ESS que sont la Production et Consommation Responsables et la Création d'activités artisanales et culturelles.

Sur le modèle de la recherche-action de Grenoble, l'étude effectuée sur la zone d'emploi Crest-Die a débuté à l'été 2010 par un recensement des acteurs de l'ESS évoluant dans ces deux champs d'activités, puis par une phase d'entretiens réalisés auprès d'une vingtaine d'entre eux, dans l'objectif d'identifier leurs pratiques de mutualisation.

Rapidement, il s'est avéré que les méthodes et les cadres d'analyse retenus à Grenoble n'étaient pas pertinents sur ce territoire, et que l'ESS devait y être appréhendée dans sa globalité. Il a alors été choisi de **se baser sur un diagnostic socio-économique du territoire pour déterminer ensuite les enjeux relevant de l'ESS sur la zone d'emploi Crest-Die**. La réunion du 21 juin avait pour objectif de présenter ses enjeux et de les discuter avec les acteurs de l'ESS du territoire.

- *Les réactions à la présentation des résultats*

Le powerpoint de présentation des résultats est **disponible sur le blog de l'ESEAC** (<http://eseac.grenoble.free.fr>), rubrique ESS et développement territorial dans la zone d'emploi Crest-Die.

A la suite de cette présentation, les discussions ont porté sur **la place de l'ESS dans le développement du territoire et sur les nécessités d'une structuration des acteurs entre eux pour renforcer cette place**. Les échanges ont abordés les thèmes suivants :

- *Pourquoi est-il nécessaire de structurer le secteur de l'ESS sur le territoire ?*

Après avoir questionné le rôle de l'ESS sur le territoire, en ayant mis en avant à la fois son poids manifeste pour l'économie locale, sa diversité et son attractivité, mais également sa relative segmentation et sa faible structuration d'ensemble, les acteurs ont clairement insisté sur la nécessité de se regrouper et de s'organiser collectivement pour valoriser la place de l'ESS dans le développement territorial auprès des élus et des différents acteurs du territoire (entreprises, citoyens, médias, autres acteurs associatifs...).

Face au constat que la majorité des élus du territoire opte pour une vision très classique du développement du territoire, il y a un **réel enjeu politique à faire valoir une autre vision du développement, plus sociale et humaine**.

Il est nécessaire que le secteur de l'ESS bâtisse de nouveaux rapports avec le pouvoir politique, et pour cela il doit pouvoir **se montrer structurer et capable de proposer collectivement un autre projet pour le territoire**. La remarque a été faite que les collectivités publiques ont de grandes difficultés à appréhender le milieu associatif, du fait de son émiettement. La structuration et la mutualisation sont des outils pouvant permettre une meilleure appréhension du secteur ESS dans sa globalité.

- *Sur quelles bases rapprocher et structurer les acteurs ESS du territoire ?*
 - **Des valeurs communes** : les acteurs de l'économie sociale et solidaire se reconnaissent volontiers dans certaines valeurs, comme la solidarité, la démocratie et l'écologie, et dans une vision de l'économie plus sociale, au service des individus et non l'inverse. Cette éthique se concrétise par des pratiques communes qui peuvent constituer une base sur laquelle réunir les acteurs de l'ESS entre eux. Cette appartenance aux valeurs n'exclut pas les acteurs dits de l'économie classique, qui pratiquent un entrepreneuriat social.
 - **Des statuts** : les acteurs ont ensuite débattu pour savoir si ces valeurs avaient la primauté sur les statuts. Si pour certains, l'ESS peut dépasser les statuts et les organisations historiquement comprises dans l'ESS (associations, coopératives, mutuelles, fondations), pour ne se concentrer que sur les valeurs, il est apparu que les statuts restaient primordiaux en temps de crise, et constituaient un garde-fou contre les dérives. Ces valeurs communes peuvent donc être « protégées » par les statuts.
 - **Un projet politique et une envie de faire ensemble** : si les statuts et les valeurs peuvent pousser les acteurs de l'ESS à s'identifier et à se rapprocher, l'organisation du secteur de l'ESS ne pourra se passer d'une envie de travailler ensemble. Au-delà des valeurs communes, l'ESS ne se structura que s'il y a une envie commune de ses membres de promouvoir et de défendre un projet collectif pour le territoire.

- *Comment structurer le secteur ESS sur le territoire ? Quelles modalités pour se regrouper ?*

Face au manque de visibilité du monde associatif, les collectivités publiques ont tendance à inciter à la fusion et la concentration des organisations de l'ESS (OESS). Ces derniers cherchent en revanche à **privilégier la mutualisation, qui garantit l'autonomie des structures tout en travaillant à la structuration de leurs activités.**

Le « regroupement » peut d'abord avoir lieu dans le cadre d'un projet. **L'identification de besoins communs ou l'envie de développer un projet particulier peut amener des OESS à travailler ensemble.** Ainsi ont été évoqués les exemples d'un fonds de solidarité financière (servant de relais de trésorerie dans l'attente du paiement de subventions) ou des projets dans le secteur de l'éco-construction, qui allieraient des auto-constructeurs, des entreprises et des coopératives du territoire.

La structuration du secteur ESS pourrait également passer par des voies plus politiques, avec **la création de collectifs institutionnalisés favorisant la communication et la visibilité du secteur.** L'idée serait alors d'amener les collectivités à changer leur regard sur le secteur ESS et d'intégrer les OESS et leurs représentations dans les organes de décisions publiques, afin de **participer à une gouvernance partagée entre élus et OESS sur la place de l'ESS dans le développement local.** Cette visibilité de l'ESS pourrait passer par la mise en place d'indicateurs de mesures des externalités socio-économiques des actions des OESS, ou par la création d'un guide « Consommer autrement », qui mettrait en valeur les façons dont l'ESS répond à des besoins premiers sur le territoire tout en respectant l'écologie. L'édification d'une structure type « Maison des associations » permettrait également à l'ESS d'avoir un lieu commun animé collectivement, et facilitant la centralisation et la visibilité des informations concernant l'ESS sur le territoire. Ce lieu pourrait être l'occasion de développer des services mutualisés pour ces membres, comme des formations, de l'achat collectif, ou de la communication commune.

- *Les pistes de travail à étudier*
 - La création d'un fonds de solidarité financière
 - La mise en place d'un outil de communication commun pour l'ESS sur le territoire
 - L'identification des besoins en formations des OESS sur le territoire, et une réponse à ces besoins organisée de manière collective
 - La création d'un catalogue « Consommer autrement dans le crestois et le diois »